Centre
de services scolaire
des Affluents
Québec

PÉ
PROJET ÉDUCATIF 2019-2023

du Soleil-Levant

Le but de notre projet éducatif

L'école du Soleil-Levant définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Notre Mission éducative

L'école du Soleil-Levant a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. Elle réalise cette mission dans le cadre de son projet éducatif.

Encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement.
  (LIP, articles 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres);

- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite (PEVR).
  (LIP, article 209.2);

- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère.
  (LIP, articles 209.2 et 459.3).

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire des Affluents et au projet éducatif de l'école.

L'environnement interne

Située à Mascouche, l'école du Soleil-Levant offre des services éducatifs à plus de 375 élèves de niveau préscolaire et de niveau primaire. Elle a été érigée en 1990 et fait partie de la Commission scolaire des Affluents. L'école est construite dans un seul bâtiment dont tous les locaux sont utilisés. L'école a été très bien entretenue au fil des ans. Elle compte un gymnase, un local d'art dramatique, un secrétariat, une salle pour les professionnels, une salle du personnel avec cuisine pouvant servir d'atelier pour les élèves, un local informatique, une bibliothèque, un local pour le service de garde et une classe par titulaire. Chaque classe est pourvue d'un TNI, d'ordinateurs et de portables. Plusieurs classes possèdent des IPads.

Depuis août 2000, l'école offre un service régional pour les élèves ayant des difficultés de communication. En effet, elle compte plus de 60 élèves ayant un trouble développemental du langage agés de 6 à 12 ans. Ils sont répartis dans des groupes à multiniveaux académiques. L'enseignement vise à répondre aux besoins individuels de chacun et à suivre sa zone proximale de développement tout en s'appuyant sur le programme de formation de l'école québécoise (qui est souvent modifié pour répondre aux besoins des élèves de ces classes). Ces élèves bénéficient de services en ergothérapie, en orthophonie, en psychologie, en psychoéducation et en éducation spécialisée.

Dès la première année, tous les élèves de l'école ont la chance de développer leurs aptitudes à communiquer à travers le cours d'art dramatique.

De plus, plusieurs activités scolaires et parascolaires favorisant la culture, l'activité physique, les sciences et le développement personnel sont offertes à l'école. Voici des exemples d'activités : un club de ski, une chorale de Noël, un club de plein air, un club de course, une équipe d'improvisation, des activités lors des grandes fêtes, une participation engagée dans le Grand défi Pierre Lavoie, des équipes de volleyball, un club de lecture, etc.

D'autre part, l'école offre les services de garde et de dîneurs qui, dans un souci de continuité, contribuent au développement des enfants en participant, selon les besoins, aux plans d'intervention et poursuivent les orientations du projet éducatif. Nous accueillons une nouvelle clientèle particulière d'élèves en 2019-2020 : des élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme.

La grande majorité des élèves fréquentent le service de dîneurs. De plus, un tiers de ces élèves bénéficient également du service de garde le matin et en fin de journée. À la suite des consultations effectuées dans le cadre du PEVR, l'ensemble du personnel et des parents conviennent que l'offre d'activités structurées doit être bonifiée.

Portrait de la réussite:

À la suite du sondage du 1er décembre, l'ensemble des enseignants de l'école s'entendent sur le besoin de revoir les pratiques évaluatives.

Il est important de souligner que les résultats suivants concernent également les élèves HDAA intégrés dans les classes régulières.

Français : compétence Lire

Depuis juin 2014, à la fin du 1er cycle, les taux de réussite tant à l'épreuve qu'au sommaire sont supérieurs à ceux de la CSDA. Toutefois, depuis juin 2015, on observe une tendance à la baisse du nombre d'élèves qui obtiennent la compétence assurée (élèves ayant obtenu un résultat de 74 % et plus) tant à l'épreuve qu'au sommaire. En juin 2018, la proportion d'élèves qui avaient une compétence assurée était de 73 % au sommaire (CSDA : 78 %) et de 82 % à l'épreuve (CSDA : 83 %).

À la fin du 2e cycle, les taux de réussite tant à l'épreuve qu'au sommaire sont également supérieurs à ceux de la CSDA. On observe la même tendance pour la proportion d'élèves qui obtiennent une compétence assurée. En juin 2018, 72 % des élèves obtenaient la compétence assurée comparativement à 62 % à la CSDA. On ne remarque aucun écart significatif entre les résultats des garçons et ceux des filles.

À la fin du 3e cycle, depuis les cinq dernières années, les taux de réussite tant au sommaire qu'à l'épreuve avoisinent ceux de la CSDA. Toutefois, pour trois des cinq dernières années, on observe des écarts de plus de 10 points entre les taux obtenus aux épreuves comparativement à ceux obtenus au sommaire. Ces écarts demeurent à surveiller dans les années à venir.

Depuis juin 2016, on remarque une tendance à la baisse de la proportion d'élèves présentant la compétence assurée à l'épreuve, et ce, tant chez les garçons que chez les filles. En juin 2018, 44 % de nos élèves obtenaient une compétence assurée à l'épreuve comparativement à 54 % pour la CSDA. Pour ce qui est du sommaire, 56 % de nos élèves obtenaient la compétence assurée (CSDA : 60 %).

Français : compétence Écrire

Depuis juin 2014, à la fin du 1er cycle, les taux de réussite tant à l'épreuve qu'au sommaire sont supérieurs à ceux de la CSDA, à l'exception de juin 2018 où ces derniers avoisinaient ceux de la CSDA. On observe cette même tendance pour la proportion d'élèves qui obtiennent la compétence assurée. Depuis juin 2015, on constate toutefois une tendance à la baisse de la proportion de garçons qui obtiennent la compétence assurée tant au sommaire qu'à l'épreuve. En juin 2018, cette proportion était de 68 % comparativement à 60 % pour la CSDA.

À la fin du 2e cycle, depuis juin 2014, on constate une tendance à la hausse du taux de réussite obtenu au sommaire. La proportion d'élèves qui obtiennent la compétence assurée avoisine celle de la CSDA.

À la fin du 3e cycle, depuis les cinq dernières années, les taux de réussite à l'épreuve sont supérieurs à ceux de la CSDA. Les taux de réussite au sommaire, quant à eux, avoisinent à ceux de la CSDA.

Depuis juin 2016, on remarque une tendance à la baisse de la proportion d'élèves présentant la compétence assurée à l'épreuve et au sommaire, et ce, tant chez les garçons que chez les filles. En juin 2018, 49 % de nos élèves obtenaient une compétence assurée au sommaire comparativement à 63 % pour la CSDA. Pour ce qui est de l'épreuve, 33 % de nos élèves obtenaient la compétence assurée (CSDA : 59 %).

Mathématique: compétence raisonner

Depuis juin 2014, à la fin de chaque cycle, nous constatons que les taux de réussite se situent généralement au-dessus de ceux de la CSDA. Cette même tendance est observable pour les élèves qui obtiennent une compétence assurée.

Mathématique: compétence utiliser

Depuis juin 2014, à la fin du 1er cycle, les taux de réussite tant à l'épreuve qu'au sommaire sont supérieurs à ceux de la CSDA. On observe la même tendance pour la proportion d'élèves qui obtiennent une compétence assurée.

Pour cette même période, à la fin du 2e cycle, les taux de réussite avoisinent ceux de la CSDA tant au sommaire qu'à l'épreuve. De plus, on observe une tendance à la hausse de la proportion d'élèves qui obtiennent la compétence assurée à l'épreuve (augmentation de 24 points de juin 2014 à juin 2018).

À la fin du 3e cycle, les taux de réussite à l'épreuve sont généralement supérieurs à ceux de la CSDA. Les taux de réussite au sommaire sont quant à eux variables et avoisinent ceux de la CSDA.

Cependant, depuis juin 2016, on remarque une tendance à la baisse des résultats des élèves au sommaire. Cette même tendance est observable à la compétence assurée au sommaire. En juin 2018, cette proportion se situait sous celle de la CSDA (école : 62 %, CSDA : 66 %).

Secteur de l'adaptation scolaire :

L'école du Soleil-Levant compte huit classes d'adaptation scolaire en déficience langagière et TSA. Une équipe multidisciplinaire soutient les enseignantes dans la mise en place d'interventions qui répondent aux besoins spécifiques des élèves. De l'aide individuelle est aussi offerte aux élèves afin de leur permettre de développer les compétences pour atteindre le développement de leur plein potentiel. Bien que l'équipe soit mobilisée pour la réussite de ces élèves, nous constatons que les défis demeurent importants.

La ville de Mascouche étant en forte croissance de la clientèle du primaire, nous prévoyons une augmentation de notre clientèle et du nombre de classes à notre école dans les années à venir.

- Nombre d'élèves ayant un plan d'intervention : 114
- Nombre d'élèves ayant un plan d'aide : 45
- Nombre d'élèves HDAA en classe langage TSA ou en déficience langagière : 58
- Nombre d'élèves HDAA intégrés : 30

Le climat de l'école est très bon en général, la relation avec les familles est de plus en plus constructive et une relation de confiance entre les familles et l'école s'installe. La relation entre le personnel et les élèves est cordiale. Toutefois, les sondages effectués auprès des membres du personnel, des parents et des élèves démontrent une grande préoccupation de tous sur le plan des relations interpersonnelles des enfants. Nous sommes témoins d'un grand nombre de conflits entre eux et d'une difficulté à communiquer adéquatement. Le nombre de manquements liés à la violence verbale est élevé : nous répertorions 135 manquements par année scolaire. Cette situation nous a amenés à mettre en place une approche de communication relationnelle. Nous avons choisi de faire du renforcement positif dans l'école et d'utiliser la méthode MILMO afin de tendre vers une éducation bienveillante. Chaque membre du personnel a été formé avec cette méthode et un comité a été constitué pour la mise en place de cette philosophie. Tous les élèves de l'école reçoivent des ateliers et participent à un programme de valorisation positive.

L'équipe de l'école du Soleil-Levant est constituée de :

- 17 enseignants titulaires
- 8 enseignants en adaptation scolaire (orthopédagogues)
- 6 spécialistes (éducation physique, anglais et art dramatique)
- 2 orthopédagogues
- 5 éducatrices spécialisées
- 5 préposées aux élèves handicapés
- 1 secrétaire
- 2 concierges
- 1 direction
- 1 direction adjointe
- 2 orthophonistes
- 1 ergothérapeute
- 1 psychologue
- 1 psychoéducatrice

L'équipe-école est assez stable et nous vivons peu de changements de personnel annuellement. L'équipe a un âge moyen de 40 ans environ avec une belle expertise qui fait en sorte que les élèves reçoivent un service de qualité. Le personnel de l'école ainsi que l'équipe de direction sont mobilisés vers la réussite des élèves et l'apprentissage de bons comportements.

L'équipe d'enseignants des classes régulières et des classes langage est en questionnement et en renouvellement sur le plan des pratiques éducatives et évaluatives. Nous sommes à revoir les référentiels communs tout comme à assurer l'harmonisation des pratiques d'un niveau à l'autre et d'un cycle à l'autre.

Au service de garde, nous retrouvons :

- 1 technicienne en service de garde
- 18 éducatrices en service de garde

L'équipe du service de garde commence à se stabiliser. Nous avons eu beaucoup de difficulté à trouver des éducatrices pour la surveillance du dîner.

Autre services ou ressources

Nous avons accès à une équipe de la Communauté de Mascouche de la CSDA pour offrir du soutien dans plusieurs dossiers d'élèves: un coordonnateur, une orthopédagogue, une orthophoniste, une ergothérapeute, une psychologue et une psychoéducatrice.

Une équipe de conseillers pédagogiques est à même de soutenir les enseignants dans la gestion de classe, l'enseignement des différentes matières, la différenciation pédagogique, l'intégration des nouvelles technologies, l'adaptation scolaire, l'implantation des approches pédagogiques probantes, etc.

Un AVSEC (animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire) nous aide pour la mise en place de certains projets (les anges leaders, l'arbre de joie, des animations en classe, le campfiance, etc.).

Le CISSS nous fournit une infirmière scolaire qui anime des activités qui effectue du travail administratif et qui coordonne la vaccination. De plus, nous bénéficions à l'occasion les services de l'hygiéniste dentaire du CISSS également.

Nous avons un laboratoire d'informatique accessible pour tous les élèves. Nous avons également une flotte de portables pour travailler en classe avec ceux-ci. Certains élèves ayant des besoins particuliers (consignés dans un plan d'intervention) ont accès à un ordinateur ou ont reçu un portable via la mesure 30812.

Un service d'orthopédagogie est offert en sous-groupe de besoins pour aider certains élèves des classes régulières rencontrant des défis en littératie et en numératie. Ce service est révisé à chaque étape selon les portraits des élèves.

Nous bénéficions de la mesure ministérielle Partir du bon pied pour aider les élèves du préscolaire. Une éducatrice spécialisée est engagée afin de soutenir les titulaires pour agir en prévention auprès des élèves ayant des besoins particuliers.

Nous bénéficions également de la mesure ministérielle Partir du bon pied au 1er cycle. Grâce à cette mesure, nous offrons de l'orthopédagogie en classe aux élèves de première et de deuxième année. Cette mesure est très aidante sur le plan du soutien des élèves qui éprouvent de la difficulté dans les matières de base et également dans l'implantation d'approches pédagogiques reconnues efficaces par la recherche.

Pour terminer, le programme d'aide individualisée est offert aux élèves en sous-groupe de besoins.

Les parents de l'école participent activement à la vie de l'école. Ils ont formé un organisme de participation des parents (OPP) qui prépare de nombreuses collectes de fonds. Ces collectes de fonds aident à améliorer la cour d'école, à organiser des événements spéciaux, à embellir la bibliothèque, etc.

L'environnement externe

L'école du Soleil-Levant loge sur un territoire socio-économique avec un IMSE (indice de milieu socio-économique) de niveau 4. La Commission scolaire des Affluents présente également un niveau IMSE de 4. Dans un contexte semblable, les répercussions sur le plan de l'éducation devraient être les mêmes, donc l'école devrait suivre la moyenne des résultats de la commission scolaire. Dans certains cas, nous sommes au-dessus de la ligne de contribution de la Commission scolaire des Affluents. Par contre, dans certaines autres disciplines, nous sommes un peu en dessous.

Les organismes pouvant offrir des services sur notre territoire sont la municipalité de Mascouche (loisirs, camps de jour, parcs), le CISSS (Bouclier, la Myriade, guichet d'Accès Liaison jeunesse), la Société de l'autisme, Dysphasie Lanaudière et le Carrefour familial des Moulins. La ville de Mascouche offre une panoplie d'activités qui sont complémentaires aux services scolaires. De plus, l'école se situe près de trois parcs et les utilise fréquemment. Le CISSS nous offre des services d'infirmière scolaire, d'hygiéniste dentaire, de réadaptation pour les élèves handicapés ou en grandes difficultés (orthophonie, ergothérapie, travail social, éducatrice spécialisée, psychothérapie, neuropsychologie). La Société de l'autisme vient sensibiliser nos élèves à cette condition. Nous collaborons avec Dysphasie Lanaudière pour promouvoir les activités offertes par cette dernière pour les familles d'enfants ayant des troubles développementaux du langage. Finalement, le Carrefour familial des Moulins offre le service Plume-images qui est grandement apprécié des élèves de l'école.

Sur le territoire, nous bénéficions de plusieurs CPE, d'écoles primaires et secondaires, d'un centre de formation professionnelle et d'une école pour adultes. Un CEGEP et un campus de l'UQAM sont également accessibles pour la population.

Forces

- Taux de réussite situés majoritairement au-dessus de ceux obtenus par l'ensemble des élèves de la commission scolaire tant en français qu'en mathématique.
- Forte adhésion du personnel enseignant quant à la nécessité d'harmoniser les pratiques éducatives et pédagogiques.
- Mobilisation du personnel vers une harmonisation des pratiques efficientes visant l'amélioration des comportements des élèves.
- Belle réussite des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) intégrés en classe ordinaire.
- Stabilité du personnel de l'école.
- Expertise sur le plan de la déficience langagière.
- Émergence de l'intégration des nouvelles technologies de l'information.
- Organisation d'activités scolaires et parascolaires variés favorisant la culture, l'activité physique, les sciences et le développement personnel.
- Parents très engagés, participatifs et répondant en grand nombre à nos demandes d'aide.

Zones de vulnérabilité

- Faible proportion d'élèves qui obtiennent une compétence assurée en français et en mathématique à la fin du troisième cycle.
- Nécessité d'une meilleure compréhension du concept même de l'évaluation : la place, le rôle et la fréquence de l'évaluation pour que celle-ci soit au service des apprentissages réels de l'élève.
- Harmonisation des pratiques éducatives en classe langage.
- Forte croissance de population qui engendre l'ajout d'un groupe et, par ricochet, la diminution des locaux disponibles à l'école de même qu'une plus grande promiscuité des élèves et du personnel.
- Le nombre de manquements liés à la violence verbale entre les élèves.
- Préoccupation des parents quant aux relations entre les élèves.
- L'offre d'activités structurées proposées aux élèves au service de garde.

Nos Valeurs

L'équité, la communication, le respect et l'engagement sont le moteur de nos actions. S'ajoutent à cela le souhait de favoriser le mieux vivre-ensemble, la volonté de valoriser l'inclusion et l'ouverture à la différence tout comme l'importance de prioriser le développement de la confiance en ses capacités ainsi que l'estime de soi. L'entraide, la persévérance et le respect de l'environnement sont aussi au cœur de nos intérêts.

Notre Vision

La Commission scolaire des Affluents mise sur une culture collaborative pour développer une cohérence dans la mise en œuvre des pratiques à haut rendements nécessaires au développement des compétences du XXIe siècle de ses élèves.

L'école du Soleil-Levant vise à favoriser l'intégration de tous les élèves dans la vie scolaire et parascolaire ainsi qu'à offrir un milieu bienveillant où il fait bon vivre.

Nos Objectifs

Enjeu
L'évaluation au service des apprentissages.

Orientation
Accroître les compétences en littératie et en numératie des élèves.

Objectif #1

1.1 Augmenter la proportion d'élèves qui ont une compétence assurée (échelon 4) ou marquée (échelon 5) au sommaire à la compétence écrire en 6e année du primaire pour passer de 58 % à 65 % d'ici 2023.

1.2 Augmenter la proportion d'élèves qui ont une compétence assurée (échelon 4) ou marquée (échelon 5) au sommaire à la compétence lire en 6e année du primaire pour passer de 56 % à 66 % d'ici 2023.

1.3 Augmenter la proportion d'élèves qui ont une compétence assurée (échelon 4) ou marquée (échelon 5) au sommaire à la compétence raisonner en 6e année du primaire pour passer de 62 % à 72 % d'ici 2023.

Enjeu
L'adaptation des services à la diversité des personnes, des besoins et des trajectoires.

Orientation
Assurer le développement du plein potentiel des élèves HDAA.

Objectif #2

2.1 Augmenter la proportion d'élèves en classe langage qui font des apprentissages de leur âge-cycle en littératie et en numératie de 5 % d'ici 2023.

2.2 Maintenir le taux de réussite des élèves HDAA intégrés supérieur à 90 % d'ici 2023.

Enjeu
Les compétences des élèves à interagir et réagir entre eux.

Orientation
Accroître le sentiment de bien-être et d'appartenance des élèves.

Objectif #3

3.1 Diminuer de moitié le nombre de manquements liés aux situations de violence verbale d'ici 2023.

3.2 Augmenter la quantité d'activités qui favorisent le décloisonnement de tous les groupes de l'école pour atteindre un nombre d'au moins une par étape pour l'école d'ici 2023.

3.3 Augmenter la quantité d'activités qui favorisent le décloisonnement de tous les groupes de l'école pour atteindre un nombre d'au moins une par semaine pour le service de garde d'ici 2023.